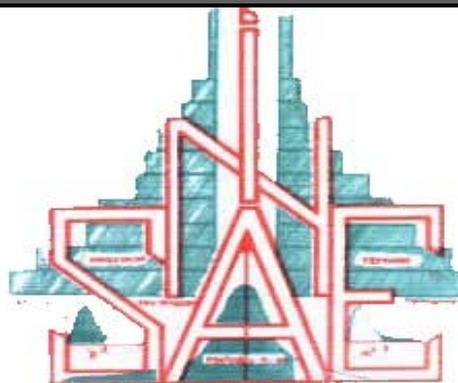


Bulletin trimestriel de l'Indice des Prix à la Production des Produits Agricoles Vivriers



PREMIER TRIMESTRE 2013

1. AVERTISSEMENT

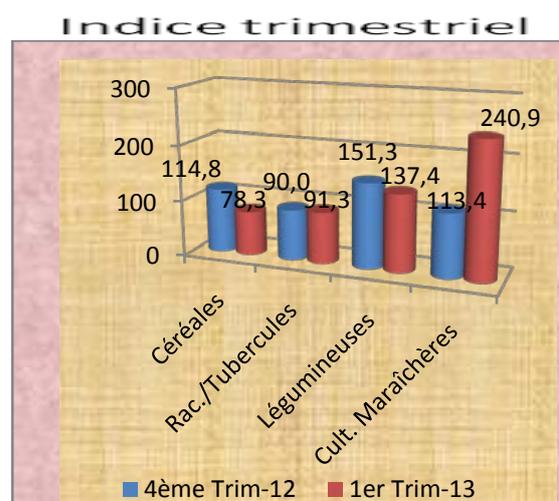
2. L'INSAE a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice des Prix à la Production des Produits Agricoles Vivriers IPPPAV. L'IPPPAV a pour population de référence l'ensemble des marchés dits primaires qui correspondent aux marchés situés très proches des lieux de production et sur lesquels les prix des produits sont collectés mensuellement par l'ONASA. Ces produits vivriers sont regroupés en 4 grands groupes à savoir les céréales, les tubercules, les légumineuses et les légumes.

3. Au total 16 produits vivriers sont suivis. L'année de base de calcul est l'année 2009 et les pondérations de l'indice ont été déterminées à partir des quantités produites en 2009. L'indice calculé est de type Laspeyres.

	Oct	Nov	Déc	Trim4	Jan	Fév	Mar	Trim1	Glissement Trimestriel
	2012	2012	2012	(%)	2013	2013	2013	(%)	(%)
Maïs	99,9	97,3	95,6	97,6	40,6	65,1	71,3	57,4	-41,1
SORGHO BLANC	5,8	8,1	5,8	6,5	6,5	7,5	15,3	9,2	40,8
MIL	0,9	0,9	1,3	1,0	1,7	1,4	1,4	1,5	51,3
RIZ	8,5	9,1	11,4	9,6	12,6	9,3	8,6	10,2	6,2
S/Total Céréales	115,2	115,4	114,1	114,8	61,5	83,2	96,7	78,3	-31,8
IGNAME	27,7	26,7	26,0	26,8	32,8	23,9	22,5	26,1	-2,7
MANIOC	59,5	67,2	59,7	62,1	55,5	59,2	79,9	63,9	2,9
PATATE DOUCE	1,2	0,8	1,1	1,0	1,1	1,2	1,1	1,2	16,3
TARO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-
POMME DE TERRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
S/Total Racine et Tubercules	88,5	94,8	86,8	90,0	89,5	84,5	103,7	91,3	1,4
NIEBE/HARICOT	146,6	149,3	116,8	137,5	105,5	128,6	144,9	125,4	-8,8
POIS D'ANGOLE	1,8	3,7	4,0	3,0	1,9	1,0	1,4	1,4	-52,9
VOUANDZOU	9,8	8,2	15,2	10,8	10,6	10,3	10,8	10,6	-1,9
S/Total Légumineuses	158,1	161,2	136,0	151,3	117,9	139,9	157,1	137,4	-9,2
TOMATE	22,6	18,4	35,9	25,0	52,5	327,8	312,4	145,1	480,4
PIMENT	71,8	14,9	109,4	57,2	132,8	52,3	37,6	71,5	25,0
GOMBO	12,1	26,0	16,5	17,8	23,2	8,6	23,3	18,1	1,7
LEGUMES F.	16,0	32,1	3,8	13,4	8,2	3,6	7,0	6,2	-53,9
S/Total Cultures Maraichères,	122,4	91,3	165,6	113,4	216,6	392,3	380,3	240,9	112,4
Ensemble	96,7	100,5	172,7	97,1	93,1	119,9	130,8	103,3	6,4

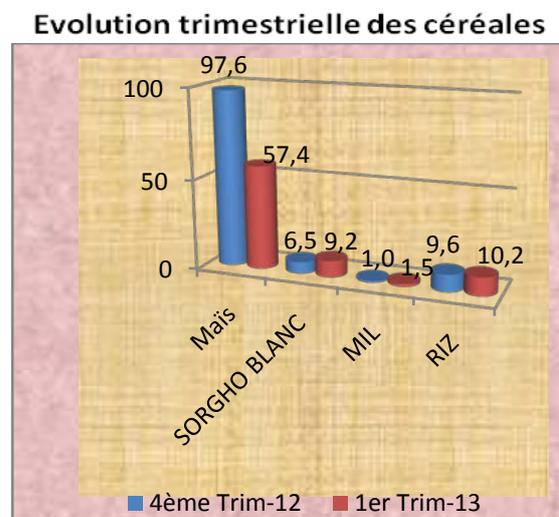
Hausse des prix des produits agricoles vivriers à la production

Au premier trimestre 2013 le prix à la production des cultures vivrières est sanctionné dans leur ensemble d'une hausse de 6,4% en glissement trimestriel. Ce constat s'explique par une augmentation quasi-totale et drastique (plus que doublé) des prix notés au rang des cultures maraîchères et 1,4% des tubercules/racines. Les autres groupes de cultures : céréales et légumineuses par contre ont connu respectivement une baisse de 31,8% et 9,2% sans stabiliser le prix. L'année 2013 s'annonce favorable au profit des producteurs. Le graphique suivant montre bien l'indice.



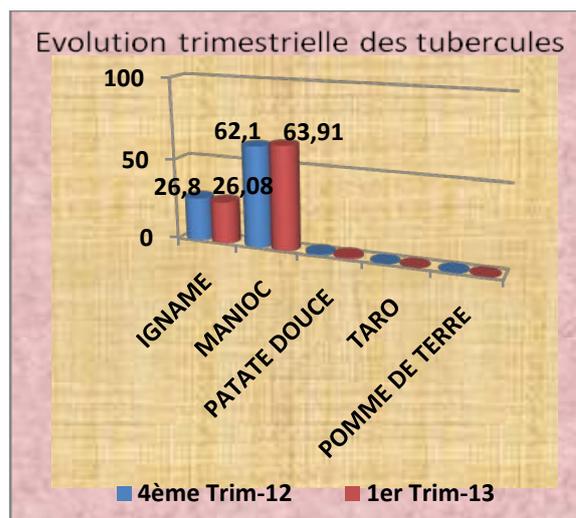
Baisse des prix des céréales à la production.

Comparé au quatrième trimestre 2012, les prix des céréales à la production ont connu une baisse de 31,8% en glissement trimestriel. Cette chute est due exclusivement à la baisse de 41,1% en glissement trimestriel du prix du maïs. Cela pourrait traduire une augmentation d'offre du maïs sur le marché. Par contre le mil, le sorgho blanc et le riz ont connu une hausse respective de 51,3% ; 40,8% et 6,2% en glissement trimestriel et pourrait annoncer leur insuffisance sur les lieux d'échange. Malgré la hausse générale, et celle observée par endroit, les consommateurs ne se plaignent pas du prix de l'ensemble des céréales.



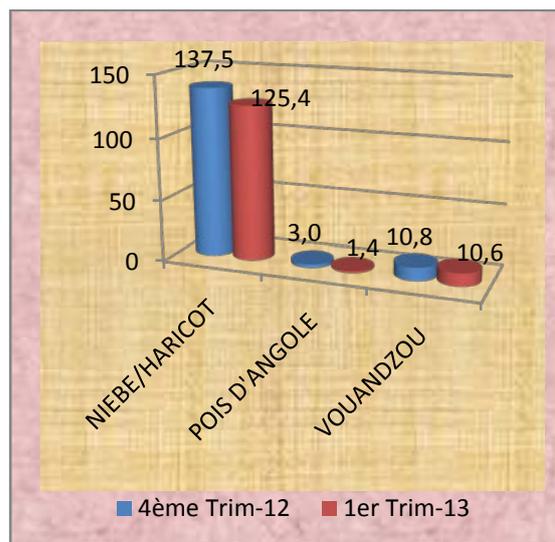
Légère hausse des prix des racines et tubercules

Les prix des racines et tubercules ont connu dans leur unité une hausse de 1,4% entre le quatrième trimestre 2012 et celui du premier 2013. Des trois produits du groupe à glissement significatif, seul le prix de l'igname est en baisse (2,7%). La hausse du prix observée est donc provoquée par le manioc (2,9%) et surtout la patate douce (16,3%). L'analyse du trimestre précédent avait prévu cette hausse. Les consommateurs étant alertés devraient prendre des dispositions pour.



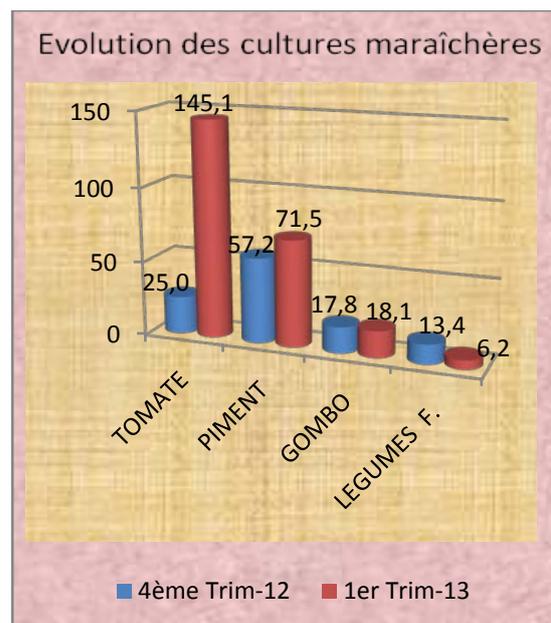
Baisse des prix des légumineuses à la production.

Au premier trimestre 2013 une baisse de 9,2% est notée sur les prix des légumineuses à la production. Cette diminution de prix est engendrée par une forte fréquence sur les marchés de toutes les spéculations composant ce groupe de cultures. Ainsi le prix du pois d'angole a chuté de plus de la moitié (52,9%), celui du niébé/haricot a baissé de 8,8% et enfin une décroissance d'environ 2% en glissement trimestriel est observée sur le prix du vouandzou. La variation presque périodique des prix des produits agricoles à la production pourrait s'expliquer par le fait que nos pratiques culturales sont saisonnières. Le graphique ci-contre illustre bien l'indice.



Croissance des prix des cultures maraîchères

Deux spéculations sont essentiellement à l'origine d'achat à plus du double prix (112,4%) observé au niveau des cultures maraîchères au premier trimestre 2013. En conséquence le prix à la production de la tomate a coûté environ six fois plus chères que celui du trimestre précédent d'une part et le prix du piment a connu une hausse de 25,0% d'autre part. La baisse exclusive et importante (53,9%) de prix des légumes feuilles a fait basculer son indice de 13,4 points à 6,2 points entre le quatrième trimestre 2012 et celui du premier 2013. Excepter l'aléa climatique qui pourrait favorablement ou dangereusement agit sur les prix des produits étudiés, notons à présent que la variation de ces prix semble être un jeu dont la maîtrise interpelle producteurs et consommateurs.



Le tableau suivant présente la situation sur l'indice des prix à la production des cultures vivrières entre le premier trimestre 2012 et celui de 2013.

	Céréales	Rac/Tubercules,	Légumineuses	Maraîchères	Ensemble
Trim1-2012	77,3	138,5	114,5	178,8	133,9
Trim1-2013	78,3	91,3	137,4	240,9	103,3
Glissement annuel	1,3	-34,1	20	34,7	-22,9

Baisse annuelle des prix à la production des cultures vivrières

Entre le premier trimestre 2012 et celui de 2013, un abattement global de 22,9% a été enregistré sur l'ensemble des cultures vivrières considérées. Les racines/tubercules sont purement au socle de cette simplification (34,13%) de prix. Cependant l'on remarque un accroissement respective de 34,7% ; 20,0% et 1,3% sur les prix des maraîchères, des légumineuses et des céréales. Il ressort de l'analyse annuelle que les consommateurs sont satisfaits au détriment des producteurs. Le graphique

ci-contre montre bien l'indice.

